



CyberEdu

La sécurité par l'enseignement supérieur des NTIC

Colloque CYBEREDU de l'ANSSI

Pourquoi et comment intégrer la sécurité dans l'enseignement supérieur en informatique ?

OBJECTIFS

La cybersécurité est aujourd'hui un enjeu majeur pour les personnes, les entreprises tout comme pour l'État, et devrait être prise en compte par chaque professionnel de l'informatique. Force est de constater cependant que cette prise en compte n'est que partielle, la culture sur le sujet restant peu développée. C'est pourquoi il est devenu indispensable de s'assurer que tout futur professionnel puisse avoir accès dès sa formation initiale aux notions et recommandations pertinentes dans son domaine de compétence.

Cette intégration de la sécurité informatique dans les enseignements doit viser non pas à développer de nouvelles connaissances ou compétences, mais à adapter les pratiques de tout futur professionnel afin d'éviter en particulier l'introduction involontaire de vulnérabilités dans les systèmes d'information dont il aura la charge.

Le colloque CYBEREDU, animé par l'ANSSI, s'adresse aux enseignants en informatique intervenant dans des formations non dédiées à la cybersécurité. Il propose un tour d'horizon de la sécurité informatique, sur des éléments essentiellement techniques, pour quelques grands domaines de l'informatique afin de permettre à chaque enseignant d'identifier les éléments intéressants pouvant être intégrés dans les cours dont il a la charge ou encore d'adapter si nécessaire sa démarche pédagogique.

ILLUSTRATION

La sécurité informatique ne se réduit pas à la cryptographie, à la protection contre les virus ou la lutte contre les dénis de service. La cybersécurité ce n'est pas non plus seulement la protection de la vie privée ou l'intelligence économique. Elle ne doit pas être l'apanage de quelques experts ou spécialistes, mais une préoccupation de chaque professionnel de l'informatique tout au long de chaque projet auquel il participe.

Le colloque CYBEREDU est l'occasion de présenter les nombreuses facettes de la sécurité informatique dans le contexte de notions basiques de l'informatique liées par exemple au développement logiciel, aux systèmes d'exploitation ou encore aux réseaux. Au-delà des illustrations techniques, il s'agit de mettre en évidence un certain « regard » sécurité pertinent pour tous les systèmes d'information, même ceux considérés comme non critiques.

Vos étudiants ou élèves se posent-ils les questions suivantes ? Peuvent-ils y répondre ? Et surtout, comprennent-ils quel rapport elles peuvent avoir avec la sécurité ?

- » L'adresse source dans l'entête d'un paquet IP n'étant pas utile pour son acheminement, que peut-on supposer quant à son traitement par les équipements du réseau ?
- » Doit-on attendre plus d'un logiciel de décompression que de savoir décompresser les fichiers compressés ?
- » Est-il facile de modifier une adresse MAC ? Quelles seraient les conséquences d'une telle modification ?
- » Quelles sont les garanties sur l'authenticité d'un e-mail ? Quels sont les apports du standard S/MIME ?
- » Quels effets inattendus l'exécution de la commande `rm *` dans un shell ou un script peut-elle avoir en présence de fichiers nommés de manière spécifique ?
- » Quelles sont les interactions entre les droits gérés par le système d'exploitation et les applications développées en langage Java ?

3 jours

PARIS

GRATUIT

Pour les enseignants-chercheurs en informatique

11 au 13 mai ou 18 au 20 novembre 2015

Organisation et programme

Ce colloque est organisé sous la forme de conférences assurées par des experts en sécurité informatique principalement issus de l'ANSSI. Le programme prévisionnel est le suivant (les durées sont des estimations, sur la plage horaire 9h00-17h00 pour chaque journée) :

- » Sécurité informatique : enjeux, menaces et principaux concepts (1h30) ;
- » Sensibilisation au droit pour les enseignements de la cybersécurité (1h) ;
- » Sécurité et systèmes d'exploitation (3h00) ;
- » Sécurité et développement logiciel (4h30) ;
- » Sécurité et réseaux (3h00) ;
- » Cryptographie et protocoles sécurisés (2h00) ;
- » Retour d'expérience sur l'intégration de la cybersécurité dans une formation en informatique (1h) ;
- » Discussions et débats (1h30).

Public

Enseignant dans une formation supérieure en informatique (de la licence jusqu'au master ou ingénieur). Si vous n'êtes pas expert en sécurité mais que vous souhaitez développer la prise en compte de ce sujet dans vos cours alors ce colloque est fait pour vous. Il n'est pas nécessaire d'être un spécialiste dans chacune des thématiques abordées (développement logiciel, systèmes d'exploitation, réseaux) pour pouvoir participer.

Inscription

Pour s'inscrire au colloque CYBEREDU, exclusivement réservé aux enseignants en informatique d'établissements d'enseignement supérieur (université, grande école publique, établissement privé), merci de compléter le formulaire dédié disponible en ligne sur le site du CFSSI (<http://www.ssi.gouv.fr/cfssi>). Seules les demandes validées, i.e. signées par un responsable de formation ou un directeur des études, etc. (confirmant que le candidat enseigne l'informatique dans son établissement) pourront être prises en compte.

Les inscriptions se feront dans la limite des places disponibles et seront confirmées individuellement par courrier électronique.

La participation à ce colloque est **gratuite**. *Aucune prestation relative au transport, à la restauration ou au logement des stagiaires ne peut être assurée par l'ANSSI.*

Contact

✉ cyberedu@ssi.gouv.fr pour tout renseignement sur la démarche CYBEREDU.

✉ cfssi@ssi.gouv.fr pour tout renseignement pratique ou administratif.

☎ 01 71 76 85 15

☎ 01 84 82 40 80

Adresse physique : CFSSI, 31 quai de Grenelle, 75015 Paris.

Adresse postale : SGDSN/ANSSI/CFSSI, 51 Bd de la Tour-Maubourg, 75700 Paris 07 SP.

A propos de l'ANSSI et du CFSSI

L'agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) est un service à compétence nationale relevant du Premier ministre. Résolument tournée vers l'expertise technique et l'opérationnel, elle œuvre pour la protection des citoyens et des intérêts vitaux de la France. Elle doit notamment proposer des règles pour protéger les systèmes d'information de l'État et des opérateurs assurant des missions d'importance vitale, assurer la formation de personnels qualifiés, favoriser la prise en compte de la sécurité dans le développement des technologies des télécommunications et de l'information, ou encore participer à l'orientation de la recherche et du développement en SSI. L'ANSSI produit et met à disposition sur son site (<http://ssi.gouv.fr>) des guides, des recommandations, des notes techniques ou encore des publications scientifiques.

Intégré à la sous-direction expertise de l'ANSSI, le centre de formation à la sécurité des systèmes d'information (CFSSI) propose des formations aux agents de la fonction publique. Il est également l'interlocuteur privilégié au sein de l'ANSSI pour les relations avec les établissements de formation ou d'enseignement, et doit contribuer à l'accroissement du volume d'experts en sécurité des systèmes d'information formés ainsi qu'à l'intégration de la sécurité dans les formations supérieures en informatique en France.